

UNE LOI CONTRE LE TRAVAIL

Depuis plus d'un siècle, le droit du travail s'est construit pour garantir la protection des salariés et accorder au travail une place qui n'empiète pas sur les autres dimensions essentielles de la vie : la famille, les loisirs, la culture... Du front populaire à la libération, les périodes d'avancées sociales ont renforcé ce droit ; le progrès économique étant indissociable du progrès social.

Ces conquêtes sont, sous les coups de boutoir du patronat et des gouvernements successifs, remises en cause. Dernier avatar de cette stratégie antisociale, la loi contre le travail constitue une véritable contre-révolution..

Aujourd'hui, un gouvernement prétendument de gauche nous ramène au statut de loueurs de bras, de tacherons, de soumis sans droits. S'appuyant sur des arguments fallacieux, il prétend que son application permettrait (enfin!) d'inverser la courbe du chômage ! Il s'agirait surtout, de faire travailler davantage ceux qui ont un boulot et de les virer encore plus facilement qu'aujourd'hui, même si l'entreprise réalise des profits et engraisse ses actionnaires. Le patronat serait aussi délivré de la peur de licencier... pour mieux réembaucher ensuite ! Mais, 3% des patrons, seulement envisagent cette année de recruter ; 600 000 salariés seront licenciés et 1/3 des 100 000 ruptures conventionnelles, nouvelle forme de licenciement déguisé, seront réalisées sous la pression directe des patrons. Moralité : Aujourd'hui, le patronat licencie et précarise mais demain, il pourra le faire davantage !

Les 35 heures ne seront plus qu'un souvenir lointain ; la durée maximale du travail pouvant être portée à 12 heures par jour et à 60 heures par semaine.

Les jeunes, étudiants, chômeurs, fortement mobilisés ont bien compris ce qui se joue. L'avenir qu'ils cherchent à s'inventer ; ce n'est pas la précarisation de la vie mais la sécurité des parcours, entre formation et emploi. C'est une économie, des investissements et des services publics tournés vers la satisfaction des besoins humains, apte à répondre aux défis écologiques. Ce sont la réduction des inégalités, le partage du travail avec les 32 heures et des richesses.